



Le 27 juillet, une cinquantaine de squatters mobilisés par le Comité des sans-emploi de Montréal-Centre occupent la maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, au centre-ville de Montréal. En pleine période estivale, l'initiative relance l'intérêt pour les questions de logement.

canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), se contente aujourd'hui d'entretenir les logements sociaux bâtis avant 1994 et de subventionner quelques logements pour des clientèles très ciblées (pour les Autochtones dans les réserves, par exemple).

Depuis sept ans, seuls le Québec et la Colombie-Britannique réinvestissent dans le logement social. Le programme le plus connu de la SHQ, AccèsLogis, lancé en 1997, a mis en chantier 1325 logements sociaux par année pendant cinq ans. Il est destiné aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif qui offrent des logements à des ménages à faible revenu, à des personnes âgées en perte légère d'autonomie ou à des gens en difficulté ayant des besoins particuliers de logement.

Ce programme ne comble pas tous les besoins des ménages. Il faut comparer ces 1325 unités par année avec le rythme de construction des années 1980 (de 6670 logements en 1982 à 4794 en 1989). Les municipalités doivent assumer le tiers de la facture des logements estampillés AccèsLogis, mais elles ne sont pas obligées de par-

ticiper au programme. Plusieurs agglomérations, affligées du syndrome «pas dans ma cour», refusent les logements sociaux. Une situation appelée à changer dans les nouvelles villes fusionnées.

La SHQ est responsable du Programme de supplément au loyer pour les personnes à faible revenu, celui-là même qui, bonifié de 3,5 M\$ le 28 juin par la ministre Louise Harel, a comblé une partie des besoins des sans-logis du 1^{er} juillet. Il s'agit de logements du marché locatif privé ou de coopératives sans but lucratif. La subvention permet aux locataires de ne consacrer au loyer que 25% de leur revenu (calculé pour l'année civile précédant la signature du bail), comme dans un HLM. À part les bénéficiaires de la mesure d'urgence du 1^{er} juillet, le Programme de supplément au loyer vient en aide à 2875 ménages sur l'île de Montréal. La SHQ offre aussi, aux familles avec enfants et aux personnes âgées, une allocation-logement de 605 par mois en moyenne. Environ 70 000 familles québécoises la reçoivent.

Nous sommes loin des 8000 nouveaux logements sociaux par année revendiqués par

le FRAPRU. La SHQ elle-même estimait, en 1997, que 200 000 ménages défavorisés ne recevaient aucune aide pour se loger.

Pendant ce temps, les promoteurs privés ne se tourment pas les pouces. Les mises en chantier de logements locatifs au Québec ont considérablement augmenté au début de 2001. À Montréal, Québec et Hull, le nombre de mises en chantier (5695 unités) a crû de 14,2 % dans les quatre premiers mois de 2001 par rapport à 2000, indique la SHQ.

Tandis que les chantiers de maisons individuelles stagnaient, ceux des logements locatifs et des copropriétés marquaient une croissance. Selon la Société, «il faut retourner à 1994 pour retrouver des performances supérieures».

Selon les projections de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), 26 400 logements seront mis en chantier au Québec en 2001 et 26 500 en 2002, comparativement à 24 695 en 2000.

Encore faut-il que ces logements soient suffisamment spacieux et peu chers. Par exemple, le Complexe résidentiel Faubourg Saint-Laurent, à Montréal, proposera 436 logements neufs sur le boulevard René-Lévesque (à l'intersection de la rue Hôtel-de-Ville) : que des studios, des trois ou des quatre pièces, entre 600\$ et 1200\$...

Pour les promoteurs, il est plus ►